

De : Livre Pierres de Provence - JM Triat <[redacted]>

Envoyé : samedi 20 mars 2021 13:00

À : Contact <contact@mairie-piolenc.fr>

Objet : Avis sur la demande d'extension de la gravière MARONCELLI

En tant qu'ancien hydrogéologue agréé pour le Département de Vaucluse, j'exprime ici mon avis très FAVORABLE à l'extension de la gravière sur les Communes de PIOLENC et ORANGE. Les justifications de mon avis TRÈS FAVORABLE sont multiples :

d'abord le matériau exploité est rare et d'excellente qualité. Il s'agit de galets des terrasses alluviales du Rhône, d'une variété pétrologique exceptionnelles, puisqu'on y remarque des galets de granite, de diorite, de rhyolite et de nombreuses autres roches plutoniques, volcaniques, et métamorphiques d'origines alpines et cévennoles. Ce matériau silico-feldspathique est accompagné de quelques galets calcaires jurassiques et crétacés. Ce qui constitue un exceptionnel granulats silico-calcaire, particulièrement apprécié dans les activités de Travaux Publics.

Vu les éléments technique du dossier, je remarque que sont bien prises en compte les contraintes environnementales, tant pour les suivis hydrogéologiques que pour la faune et la flore.

Concernant la qualité exceptionnelle du matériau exploité, pour plus de précisions je renvoie aux pages de mon livre "PIERRES DE PROVENCE" .

En conclusion, je reste à la disposition des responsables administratifs et aux enquêteurs pour exprimer et

---

**justifier mon avis très favorable concernant la demande d'extension de la gravière MARONCELLI**

**Fait à Mornas, le 20 mars 2021**

**Jean-Marie TRIAT, Docteur es-Sciences**